

**LE CASTELLET** Une quinzaine de tracteurs a débarqué hier devant la salle où se tenait le conseil de Sud Sainte Baume. Un des scénarios de contournement du Beausset est à l'origine de ce mouvement.

# La déviation du Beausset inquiète les vigneron

PAR JÉRÔME POILLOT / JPOILLOT@NICEMATIN.FR



Une vingtaine de vigneron sont venus demander aux élus de Sud Sainte Baume, s'apprêtant à entrer en séance communautaire, d'empêcher qu'une route ne vienne dévisager le terroir. PHOTO J. P.

**CE LUNDI 29 JUIN** vers 14 h 15, une quinzaine de tracteurs klaxonnant avec à leur bord autant de vigneron, plus inquiets qu'en colère, ont débarqué devant la salle des fêtes du Plan du Castellet, quelques minutes avant que ne débute le conseil communautaire de Sud Sainte Baume. La raison : le projet de déviation du Beausset ; si une telle réalisation est largement plébiscitée et prise enfin au sérieux par les autorités en vue de contrer le trop-plein de camions qui transitent par cette commune, le projet soulève aussi des inquiétudes.

## De nouveaux élus en quête d'informations

Ainsi, plusieurs agriculteurs ont dit avoir vu « des géomètres prendre récemment des mesures sur certaines parcelles » et reproché à leurs élus locaux, dans le même temps, une « absence totale d'informations ».

Au milieu d'échanges souvent animés et pas toujours audibles, leurs interlocuteurs ont tenté de se porter en faux, au premier rang desquels le président de l'agglo et maire de Saint-Cyr, Pierre Luciano. Celui-ci a notamment insisté sur le fait qu'il n'était aux affaires que depuis trois mois, mais a

assuré que « rien n'était fait en catimini » à Sud Sainte Baume dans cette affaire. « Je me suis engagé à prendre attache avec le préfet de Région, la Chambre de commerce et le Département pour discuter justement de ce projet, dont nous savons qu'il existe trois variantes. Actuellement, on n'en sait pas plus », a-t-il promis.

Parmi elles, c'est l'hypothèse d'une nouvelle route au départ du Moulin de la Roque qui passerait par Le Brulat et Sainte-Anne du Castellet, jusqu'au circuit, en « sacrifiant » au passage, assurent certains, des vignes d'AOC Bandol, qui a déclenché le mouvement du jour des agriculteurs... Qui ont eu du mal à en démordre : « On a des infos ! Il y a des réunions par-ci, par-là. Faut arrêter de mentir aux gens ! », s'est agacé l'un d'eux, qui a même compté que « 35 hectares de bandol sont menacés. On est déjà assez en difficulté comme ça ! Et il ne s'agit pas que de vignes, mais de tout un cadre de vie ! »

Seulement, la plupart des élus qui ont pris part à ce débat improvisé devant la salle des fêtes ont juré n'être, effectivement, au courant de rien. « Mais nous allons aller à la pêche aux informations », a insisté Pierre Luciano.

## « Un projet non conforme »... et à l'état d'étude ?

D'autres élus, de plus longue date, ont également voulu rassurer plus encore, en expliquant en substance que le projet n'était « qu'à l'état d'études des différends scénarios », et qu'« absolument rien n'est acté ». La première adjointe du Castellet, Pauline Daziano, est même allée plus loin en affirmant qu'un tel projet était « impossible de par son impact sur les nappes phréatiques et les zones agricoles » et du fait de sa « non-conformité avec le parc naturel régional, le Scot, le PADD, le PLU... ». « La commune du Castellet est en train de monter un dossier technique pour le prouver », a-t-elle ajouté.

Voilà donc un nouveau dossier sensible à gérer pour la nouvelle équipe communautaire, très majoritairement renouvelée depuis les dernières élections municipales. Mais... « Comptez sur nous pour défendre notre territoire », a déclaré le président Luciano.

Les agriculteurs sont pour la plupart repartis soulagés d'avoir trouvé, au moins, une oreille attentive. Mais aucun n'est retourné au travail totalement rassuré.

## EN BREF SANARY Pascal Gonet siègera en indépendant au conseil municipal

Il avait été élu conseiller municipal d'opposition en mars dernier sur la liste conduite par Olivier Magnin, où il figurait en 3<sup>e</sup> position au côté des autres adjoints sortants. Mais le nouveau maire Philippe Héno a néanmoins confié à Pascal Gonet une délégation aux événements patriotiques et la fonction de correspondant Défense de la commune. C'est une des raisons pour lesquelles le groupe « J'aime Sanary » a décidé de l'exclure de ses rangs. Parmi les autres : « Son refus de cosigner notre dernière tribune dans le magazine municipal » ou encore « son refus de soutenir la liste des grands électeurs suppléants présentée par notre groupe pour les élections sénatoriales » (il s'était abstenu).

## « Au lendemain du 2e tour, Olivier Magnin m'avait demandé de démissionner »

Des prises de position qui sont « la conséquence du manque de transparence du groupe J'aime Sanary lors de la préparation du conseil municipal du 5 juin », explique Pascal Gonet. Et la tribune en question, publiée dans le numéro de juillet, « revient sur une décision prise lors de ce conseil ». Toujours est-il que le différend ne date pas d'hier : « Au lendemain du 2<sup>e</sup> tour, Olivier Magnin m'avait demandé de démissionner, démarche qui m'avait fort déplu et m'avait laissé perplexe quant à mon avenir au sein de ce groupe », confie Pascal Gonet. Au final, Olivier Magnin assure que « J'aime Sanary continuera à exercer une opposition constructive, exigeante et fidèle au mandat qui lui a été confié ».

Tandis que Pascal Gonet a décidé de siéger dorénavant en indépendant au conseil municipal et s'en expliquera dans une tribune à paraître en août. « Au service de la France durant plus de 40 ans, je souhaite servir Sanary, ma ville et ses habitants », conclut-il.

A. F.

## EN IMAGE

### SANARY Un final rafraîchissant pour le Décathlon de la Ligue Sud, ce soir



PHOTO I. JA.

**CE MARDI SOIR**, la Ligue Sud du sport d'entreprise (FFSE) organise sa dernière épreuve, le kayak, à la base nautique de Sanary, d'où partiront 15 binômes de rameurs. Kayaks et gilets de sauvetage seront fournis aux salariés, ex-salariés et indépendants participants, qui devront porter une tenue adaptée. Après un temps de prise en main, place à la course ! Ce 2<sup>e</sup> Décathlon se conclura le lendemain mercredi par la remise des prix, même lieu à partir de 20 h.

I. JA.

**PRATIQUE** Base nautique (parking de l'Esplanade) à Sanary, kayak de 17 h 30 à 20 h, 10 euros/personne en l'absence de pass Décathlon. Ligue Sud du sport d'entreprise (FFSE), 07.78.80.42.23, www.sud.ffse.fr